

SPORT, AIDES ET SUBVENTIONS — PLAN CHEVAL : LE DÉPARTEMENT DÉVELOPPE L'ÉQUITATION EN SEINE-ET-MARNE



© Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

Le Département a décidé d'apporter son soutien au développement de l'équitation en Seine-et-Marne dans le cadre de la convention pluriannuelle signée le 26 juin dernier à Torcy. Au total, 100 000 € seront versés par le Département au Comité départemental d'équitation de Seine-et-Marne.

Créé le: 14/08/2023

Faire de la Seine-et-Marne une terre d'équitation



Signature du "plan cheval" par Bouchra Fenzar-Rizki, vice-présidente en charge des sports, et le président de la CDE77.
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / MARIE DIGARD

Afin de promouvoir et favoriser l'activité équestre en Seine-et-Marne, le Département et le Comité départemental d'équitation de Seine-et-Marne (CDE77) ont signé une convention pluriannuelle le 26 juin 2023 à Torcy.

Ce « plan cheval » établi pour 2023-2024 vise à positionner la Seine-et-Marne comme une véritable terre d'équitation. Pour cela, le Département s'engage à soutenir financièrement le CDE77 pour la réalisation des actions suivantes :

- Développer un réseau de tourisme équestre et itinérance
- Encourager la performance et attirer de nouveaux pratiquants
- Promouvoir la médiation équine et handicap
- Favoriser l'équitation en milieu scolaire

À noter : dans le cadre de ce partenariat, des manifestations et des événements auront lieu sur ces deux années.

CHIFFRES-CLÉS

20 %

de licenciés

de la Fédération française d'équitation (FFE) en Île-de-France sont en Seine-et-Marne (soit environ 18 000)

1er

département francilien

C'est le classement de la Seine-et-Marne en termes de nombre d'établissements équestres affiliés à la FFE

250

établissements équestres

en Seine-et-Marne affiliés à la FFE, soit 33 % des centres d'Île-de-France

140 km

itinéraires équestres

en Seine-et-Marne

- Répondre aux enjeux touristiques, économiques et sociaux
 - *favoriser l'attractivité du territoire en développant le réseau itinérant équestre ;*
 - *profiter de cette dynamique pour valoriser le patrimoine et les richesses du territoire (Châteaux, musées, gastronomie, spécialités...).*
- Développer les actions en faveur des publics « prioritaires »
 - *promouvoir la pratique de l'équitation à destination des jeunes seine-et-marnais, en particulier pour le sport scolaire et les personnes en situation de handicap.*



Le saviez-vous ? La Seine-et-Marne compte trois boucles équestres :

1. Provins (50 km pour cavaliers),
2. Gâtinais du Sud (La Chapelle-la-Reine avec 41 km pour cavaliers et attelages),
3. Gâtinais français (Achères, Le Vaudoué et Essonne avec 32 km pour cavaliers et attelage).

[🔗 Jeux olympiques 2024 dans le 77](#)[🔗 Soutien à la pratique sportive](#)[🔗 Sport en Seine-et-Marne](#)[🔗 Sport de haut niveau](#)[🔗 Aides et subventions au sport](#)